

Mairie de Saint-Cast Le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville
22 380 ST-CAST-LE GUILD
Tél mairie. : 02 96 41 80 18
Tél mairie annexe. : 02 96 41 07 07
mairie@saintcastleguildo.fr

Appiché le 29/07/2022



COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022

Présents : Mme MICHEL, Mme TROTEL, M. VILT, Mme MAKLES, M. VELLY, Mme QUENOUAULT, M. DELAMOTTE, M. PLESIER, M. LEMOINE, Mme BREGAINT, M. PORTE, Mme Chantal MICHEL, M. HAMON, Mme RAOUL-DUVAL

Absents excusés représentés : M. VILPASTEUR, Mme CELLARD DU SORDET, Mme FROSTIN et Mme JEGU respectivement représentés par M. VELLY, Mme BREGAINT, Mme MAKLES et Mme le Maire

Absente excusée : Mme SELMER

Absents : M. LEMAITRE, M. LABBE, M. PROD'HOMME, M. REBILLARD

Secrétaire de séance : Mme TROTEL

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23

Présents : 14

Votants : 18

Convocation adressée le 20 Juillet 2022

*

URBANISME

AFFAIRE N° 1 - VENTE DE PARCELLE MUNICIPALE RUE DU BOULONNAIS – RESULTAT DE LA COMMERCIALISATION – CHOIX DE L'ACQUEREUR

Il est rappelé à l'Assemblée que la Commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée AL 59 située à l'angle de la Rue du Boulonnais et de la Rue Fontenay le Comte.

La Commune a été sollicitée par plusieurs personnes désirant en faire l'acquisition. Une évaluation de France Domaine a été établie et un géomètre est intervenu pour préciser le contour de la parcelle et la surface d'une superficie de 424 m².

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 3 mai 2022, a donné mandat à la SCP NOTAIRES DU LITTORAL pour les opérations de commercialisation et de rédaction des actes authentiques sur la base d'un prix de départ pour la réception des offres à la hausse de 191 020 €.

L'étude notariale SCP NOTAIRES DU LITTORAL de Matignon a ensuite engagé les mesures de publicité, de visite et de commercialisation via la plateforme IMMO INTERACTIF pour procéder à la recherche d'un acquéreur « au plus offrant » pour par la parcelle AL 59 d'une surface totale de 424 m².

13 demandes d'agrément ont été transmises à l'étude notariale pour participer à la vente.

Le prix de départ pour la réception des offres à la hausse avait été fixé à 191 020 € comprenant 7 020 € d'honoraires de négociation.

.../...

La phase d'enchères publiques s'est déroulée du 12/07 à 11h au 13/07 à 11h52.

L'offre la mieux-disante a été déposée pour 341 020 € soit 329 632 € net vendeur par Monsieur Fabrice BUBBERMAN demeurant à Dinard.

Il est rappelé que le Conseil municipal délibère sur la gestion des biens et sur les opérations immobilières effectuées par la commune (art. L 2241-1 du CGCT).

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

. VALIDE l'offre déposée par M. Fabrice BUBBERMAN pour un montant de 341.020 € soit 329.632 € net vendeur

VOTE : PAR 15 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme Chantal MICHEL, M. HAMON, Mme RAOUL-DUVAL)

*